**Aymeric Chauprade (ENF),** *par écrit. ‒* Je me suis opposé à ce rapport qui s'inscrit dans la logique d'un espace européen unique des transports donc du marché unique et du renforcement de l'intégration.

Les objectifs d'un système de billetterie multimodale vont en effet dans le sens d'une uniformisation des services de transport avec un accroissement de l'importance des services transfrontaliers.

Si certains possibles avantages d'un tel système paraissent intéressants – comme faciliter la mobilité dans le territoire européen ou encore permettre aux usagers de choisir la solution optimale pour leur voyage – de nombreux points sont critiquables dans ce projet.

Outre que le marché unique se place dans l'idéologie mondialiste au détriment des citoyens, la facilitation de la mobilité risque d'entraîner une baisse des contrôles, alors même que l'Union subit actuellement une immigration incontrôlée qui pose de graves problèmes en termes sécuritaires et sociaux. Par ailleurs, la mise en place d'un tel système risque d'entraîner un coût sur le prix des billets qui pèsera lourdement sur les citoyens. Enfin, concernant la question de la protection des donnés personnelles, le rapport reste très flou et ce manque de transparence comporte un risque pour le respect à la vie privée des citoyens.